

**Procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire qui s'est tenue  
sous seing privé, le 22 juin 2017 à Namur**

L'Assemblée générale s'est ouverte à 10h47 sous la présidence de Monsieur Cyprien DEVILERS.

Le bureau est constitué et se compose de Monsieur Francis GENNAUX, Secrétaire et de Madame Jeanine LENS de Tubize, et de Monsieur Guy CHAVÉE de Hastière, tous deux scrutateurs.

Les associés sont dûment représentés et la liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

Les constatations formelles de quorum, de composition et de validité de l'Assemblée, des points portés à l'ordre du jour ainsi que la résolution relative aux modifications statutaires sont consignées dans le procès-verbal rédigé par Maître Stéphane WATILLON en la forme authentique. Ces mentions sont réputées retranscrites dans le présent procès-verbal établi sous seing privé.

La séance débute par un exposé de Monsieur Grifnée, Administrateur délégué d'ORES SCRL, qui retrace, à travers son intervention, les éléments essentiels des points portés à l'Ordre du jour de l'Assemblée générale dont les faits marquants de l'année 2016, les données relatives à l'examen des comptes annuels 2016 mais également la Gouvernance d'ORES et sa réforme via les modifications et nominations statutaires inscrites aux points 6 et 7 de l'Ordre du jour.

Un moment d'échange avec les représentants des associés présents intervient à partir des questions et observations reçues au secrétariat avant le 14 juin 2017 conformément à l'invitation faite à cet égard à l'ensemble des délégués par courrier du 31 mai 2017.

Les interventions de Monsieur Mitsch de Genappe, Monsieur Castel de Mouscron, Monsieur Fumière de Tubize, Monsieur Legros de Verviers, Monsieur Auspert de Namur et Madame Dethier-Neumann de Eupen, et les réponses apportées par Messieurs Grifnée, Van Opdenbosch et Binon seront reprises dans une annexe au procès-verbal ; procès-verbal et annexe qui seront transmis aux collèges communaux comme sollicité.

**Premier point à l'ordre du jour :**

**COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016 - PRESENTATION DES COMPTES - PRESENTATION DU RAPPORT DU REVISEUR - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS D'ORES ASSETS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2016, DES RAPPORT DE GESTION ET REGLES D'EVALUATION Y AFFERENT ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES D'ORES ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2016, DES RAPPORTS DE GESTION ET REGLES D'EVALUATION Y AFFERENT**

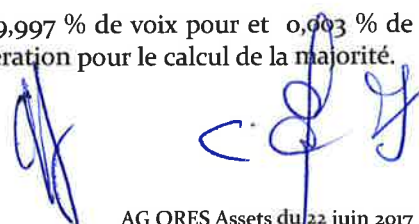
L'Assemblée générale dispense de donner lecture du rapport de gestion incluant les comptes annuels, ainsi que des rapports du réviseur, ces documents ayant été rendu disponibles à tous les associés représentés à l'Assemblée avant la réunion.

Compte tenu de la sortie d'ELECTRABEL de l'actionnariat d'ORES Assets en date du 31 décembre 2016, il est précisé, dans le cadre de la mise en réserve disponible afférente à l'exercice comptable 2016, que la quote-part d'Electrabel dans cette réserve disponible 2016 (soit 25 %) fait l'objet d'un prélèvement et sera versée à Electrabel en sus de ses dividendes 2016.

Il est précisé que les autres associés ont renoncé expressément au prélèvement et à la distribution de leur quote-part dans la mise en réserve disponible 2016.

**VOTE**

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à 99,997 % de voix pour et 0,003 % de voix contre, étant entendu que les abstentions ne sont pas prises en considération pour le calcul de la majorité.

  
AG ORES Assets du 22 juin 2017

**Deuxième point à l'ordre du jour :**

**DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2016**

Conformément aux dispositions légales et statutaires en la matière, l'Assemblée confirme, par vote spécial et distinct, décharge à Mesdames et Messieurs les administrateurs, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2016.

**VOTE**

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à 99,997 % de voix pour et 0,003 % de voix contre, étant entendu que les abstentions ne sont pas prises en considération pour le calcul de la majorité.

**Troisième point à l'ordre du jour :**

**DÉCHARGE AUX REVISEURS POUR L'ANNÉE 2016**

Conformément aux dispositions légales et statutaires en la matière, l'Assemblée confirme, par vote spécial et distinct, décharge aux réviseurs, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2016.

**VOTE**

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à 99,997 % de voix pour et 0,003 % de voix contre, étant entendu que les abstentions ne sont pas prises en considération pour le calcul de la majorité.

**Cinquième point à l'ordre du jour :**

**ACTUALISATION DE L'ANNEXE 1 DES STATUTS**

L'Assemblée générale est appelée à approuver l'annexe 1 des statuts telle qu'actualisée conformément à la délibération de l'Assemblée générale du 15 décembre 2016 et jointe au présent procès-verbal.

**VOTE**

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à 99,997 % de voix pour et 0,003 % de voix contre, étant entendu que les abstentions ne sont pas prises en considération pour le calcul de la majorité.

**Sixième point à l'ordre du jour**

**MODIFICATIONS STATUTAIRES**

L'Assemblée générale délibère sur le sixième point inscrit à l'ordre du jour en présence de Maître Stéphane WATILLON, notaire de résidence à Namur. La résolution relative à ce point fait l'objet d'un procès-verbal séparé rédigé en la forme authentique.

L'intervention de Mme Monika DETHIER-NEUMANN de la commune de Eupen a été prise en compte et son arrivée tardive acceptée par l'Assemblée générale ; elle a pu prendre part au vote.

L'Assemblée générale poursuit l'examen des points portés à l'ordre du jour.

## Septième point à l'ordre du jour

### NOMINATIONS STATUTAIRES

Monsieur le Président expose que, suite aux modifications statutaires qui viennent d'être adoptées et des règles de gouvernance qui s'appliqueront au sein des organes d'ORES Assets – et d'ORES en miroir –, l'Assemblée générale prend acte de la délibération du Conseil d'administration du 14 juin 2017 relative à la démission présentée par les membres du Conseil d'administration – la liste des démissions actées est reprise en annexe du présent procès-verbal et qui en fait partie intégrante.

A cet égard, il est rappelé que les nouvelles mesures de simplification de la gouvernance ont pour conséquence la modification de l'article 14 des statuts d'ORES Assets, et partant, l'intégration d'administrateurs non élus au sein des trente mandats du Conseil d'administration.

La constitution du nouveau Conseil implique donc de revoir la composition actuelle du Conseil d'administration d'ORES Assets.

C'est pourquoi et au vu de l'objectif poursuivi, les administrateurs d'ORES Assets ont remis leur démission afin de permettre un Conseil d'administration « miroir ».

Pour autant que de besoin, l'Assemblée générale constate la caducité de plein droit des mandats au sein des Comités de secteur d'ORES Assets, organes caduques en suite de l'adoption des modifications statutaires qui viennent d'être réalisées. La liste des membres des Comités de secteur dont le mandat est devenu caduc est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée générale procède ensuite à la nomination des membres du Conseil d'administration d'ORES Assets suivant le prescrit de l'article 14 des statuts d'ORES Assets tel qu'il vient d'être adopté.

Le Président énonce la liste des 27 candidats administrateurs soumise à l'approbation des représentants des associés, établie dans le respect des dispositions légales et statutaires rappelées ci-avant, étant entendu que trois mandats – un MR, un PS et un CDH – sont vacants et seront pourvus par Cooptation par le Conseil d'administration en vertu de l'article 15 des statuts.

Ainsi, sont proposés :

Madame	BARBEAUX	Cécile
Monsieur	BINON	Yves
Monsieur	BORREMANS	Jean-Luc
Monsieur	BULTOT	Claude
Monsieur	BURNOTTE	Daniel
Monsieur	CAFFONETTE	Yves
Monsieur	CAPPE	Robert
Madame	CATTALINI	Nathalie
Monsieur	DE GHORAIN	Benoît
Monsieur	DEBIEVE	Jean-Claude
Monsieur	DEGUELDRE	Renaud
Madame	DEMORTIER	Nathalie
Monsieur	DESAMA	Claude
Monsieur	DEVILERS	Cyprien
Monsieur	DONFUT	Didier
Monsieur	DURANT	Raphaël
Monsieur	GILLIS	Alain
Monsieur	LANGENDRIES	Benoît
Monsieur	LASSEAUX	Stéphane
Monsieur	MEURENS	Jean-Claude
Monsieur	PALERMO	Vincent
Monsieur	RIGAUX	Luc
Monsieur	SIEUX	Marc
Madame	STAQUET	Daniele
Monsieur	STOFFELS	Heribert
Madame	VAN HOUT	Florence
Madame	VERECKE	Anne

L'Assemblée désigne les personnes susmentionnées aux fonctions d'administrateur d'ORES Assets ;



Un mandat supplémentaire est accordé à un représentant du Parti populaire en application de l'article L 1523-15, §3, du CDLD. L'administrateur concerné sera coopté par le Conseil d'administration dès réception de la lettre de candidature du parti concerné par ladite disposition.

L'Assemblée générale d'ORES Assets statue sur le caractère gratuit des mandats exercés au sein d'ORES Assets à dater du 1er juillet 2017, étant entendu que les mêmes personnes composeront le Conseil d'administration d'ORES SCRL et seront rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et prescrit du CDLD en la matière.

L'Assemblée rappelle aux nouveaux mandataires que la mandature en cours prendra fin de plein droit en juin 2019 avec le renouvellement des organes de l'intercommunale suivant les élections communales d'octobre 2018.

Enfin, sur recommandation du Comité de rémunération des 25 janvier 2017 et 3 mai 2017 et en vertu du décret-programme du 21 décembre 2016 portant sur des mesures diverses liées au budget (article 39), l'Assemblée est appelée à modifier les modalités de rémunération des membres des Comités de secteur pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 22 juin 2017 et à arrêter les modalités de rémunération des mandats exercés au sein de l'intercommunale ORES Assets.

En conséquence, l'Assemblée générale approuve rétroactivement la rémunération applicable aux mandats des Comités de secteur entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 22 juin 2017 qui est conforme à la recommandation du Comité de rémunération du 25 janvier 2017, à savoir :

- Pour le mandat de Président de Comité de secteur, un jeton de présence de 300 € ;
- Pour le mandat de Vice-président de Comité de secteur, un jeton de présence de 250 € ;
- Pour les membres des Comités de secteur, un jeton de présence de 150 € ;

Indépendamment des rémunérations, un défraiement kilométrique est accordé aux mandataires à hauteur de 0,3461 €/km. »

#### VOTE

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à 99,997 % de voix pour et 0,003 % de voix contre, étant entendu que les abstentions ne sont pas prises en considération pour le calcul de la majorité.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée générale vient ainsi de statuer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

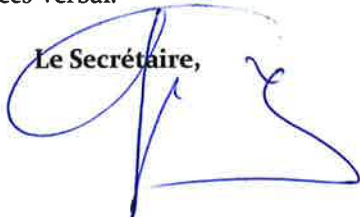
Tous les représentants des associés ont marqué leur accord pour que seuls le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire paraphent les feuillets du présent acte, lesdits représentants ne faisant que le signer.

#### DONT PROCES-VERBAL

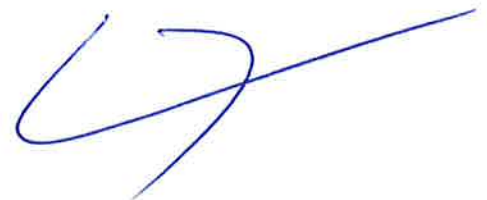
Clos lieu et date que dessus, à Namur.

Lecture faite, les membres du Bureau et les représentants des associés qui le souhaitent ont signé le présent procès-verbal.

Le Secrétaire,



Le Président,

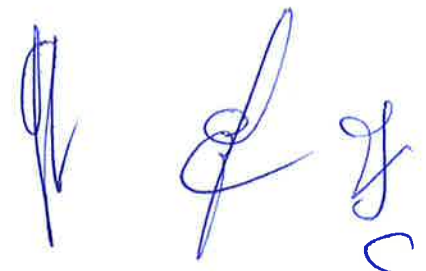


Les Scrutateurs,



liste des démissions actées

BARBEAUX Cécile
BORREMANS Jean-Luc
BOUVIEZ Pol
BULTOT Claude
CAFFONETTE Yves
CAPPE Robert
DEBIEVE Jean-Claude
DE GHORAIN Benoît
DEHU Maurice
DEMORTIER Nathalie
DENIS Jean-Pierre
DEVILERS Cyprien
EVARD Philippe
GAHOUCI Latifa
GILLIS Alain
GOISSE Nicole
LANGENDRIES Benoît
LASSEAUX Stéphane
MEURENS Jean-Claude
PALERMO Vincent
SCHUSTER Guy
SIEUX Marc
STAQUET Danièle
STOFFELS Heribert
THIRY Michel
van HOUT Florence
WOLFF Claudy



**Annexe 2 au Procès-verbal de l'Assemblée générale d'ORES Assets du 22 juin 2017 –  
La liste des membres des Comités de secteur dont le mandat est devenu caduc**

**ORES Brabant Wallon**

Monsieur	BURNOTTE	Daniel
Monsieur	COURONNE	Gérard
Madame	DEMORTIER	Nathalie
Monsieur	DISPA	Pascal
Monsieur	FAYT	Christian
Monsieur	GILLIS	Alain
Monsieur	GYRE	André
Monsieur	HAGNOUL	René
Monsieur	KALUT	Valéry
Monsieur	MASSON	Laurent
Monsieur	SCOURNEAU	Vincent
Monsieur	ZOCATELLO	Jean-Marc

**ORES Est**

Monsieur	AUDENAERD	Otto
Monsieur	CRASSON	Laurent
Monsieur	FRANZEN	Erwin
Monsieur	GENTEN	Arthur
Monsieur	HEEREN	Christoph
Monsieur	KAYNAK	Ersel
Monsieur	KRINGS	Christian
Monsieur	MARAITE	Joseph
Monsieur	MERTES	Norbert
Monsieur	OHN	Jean
Monsieur	STOFFELS	Heribert
Monsieur	WIMMER	Thierry

**ORES Hainaut Electricité**

Monsieur	BORREMANS	Jean-Luc
Madame	DAMEE	Véronique
Monsieur	DE GHORAIN	Benoît
Monsieur	DEVILLERS	François
Monsieur	FLAMENT	Guy
Monsieur	LEPINE	Jean-Pierre
Madame	MAGHE	Nathalie
Monsieur	ROSSI	Bruno
Monsieur	SEMPO	Maxime
Madame	STAQUET	Danièle
Monsieur	UYSTPRUYST	Sylvain
Monsieur	VAN DYCK	Bernard
Monsieur	VAN HOOLAND	Michaël
Monsieur	VANDAMME	Jean-Philippe
Monsieur	VECHE	Pierre





### ORES Hainaut Gaz

Monsieur	BOITTE	Marc
Monsieur	BOUVIEZ	Pol
Monsieur	CASAERT	Léon
Madame	COSYNS	Karine
Monsieur	DE BON	Frédéric
Monsieur	DELPLANQUE	Jean-Pierre
Madame	DEVILERS	Fabienne
Monsieur	DOEM	Léon-Henri
Monsieur	DOUCY	Laurent
Monsieur	GODIN	Jean
Monsieur	HEMBISE	Philippe
Monsieur	JADOT	Dominique
Monsieur	MATHIEU	Olivier
Monsieur	PREAUX	Daniel
Monsieur	VERSLYPE	Marc

### ORES Luxembourg

Monsieur	BALON	André
Monsieur	BARTHELEMY	Olivier
Madame	CHARLIER-GUILLAUME	Marcelle
Monsieur	COLLIN	Jean-François
Monsieur	DEVILLET	Jean-Marc
Monsieur	DULON	Olivier
Monsieur	KIRSCH	Roger
Monsieur	MOUZON	Christoph
Monsieur	PAUL	Claude
Monsieur	RACOT	Charles
Monsieur	ROISEUX	Dominique
Monsieur	SCHUSTER	Guy

### ORES Mouscron

Madame	DELPORTE	Marianne
Monsieur	D'HAENE	Marc
Monsieur	FRANCEUS	Michel
Monsieur	LECLERCQ	Christian
Monsieur	MAHIEU	Eric
Monsieur	SIEUX	Marc
Monsieur	VERZELE	Philippe
Monsieur	VYNCKE	Ruddy

### ORES Namur

Monsieur	ANSELME	Olivier
Monsieur	AUSPERT	Tanguy
Madame	BARBEAUX	Cécile
Monsieur	BULTOT	Claude
Monsieur	CAPPE	Robert
Monsieur	CHABOTAUX	André
Monsieur	DEWART	Roger
Monsieur	GRANDJEAN	Julien
Monsieur	LASSEAUX	Stéphane
Monsieur	NIHOUL	Jean-Claude
Monsieur	TOUSSAINT	Valère
Monsieur	TUMERELLE	Christophe

**ORES Verviers**

Monsieur	AYDIN	Hasan
Monsieur	DELLICOUR	Jean-Pol
Monsieur	D'OULTREMONT	Didier
Monsieur	GOFFIN	André
Monsieur	MESTREZ	Eric
Monsieur	PIRON	Bernard
Madame	PIRONNET	Marie-Christine
Monsieur	VAN DE WAUWER	Jean-Pierre

A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping characters that appear to be initials or a name.